

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 37

Artikel: Onna vesita tsi lo cousin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une escadre novice et à laquelle il fallait apprendre, en voguant, les manœuvres nautiques ! »

Le vaisseau le *Vengeur* faisait partie de l'expédition. Construit à Brest en 1680, il avait donc plus d'un siècle en 1794, quand il termina sa glorieuse carrière.

Son capitaine avait nom : Renaudin ; c'était un de ces hommes de fer qui ne connaissent ni la peur, ni l'hésitation devant l'accomplissement d'un devoir. L'équipage du *Vengeur* (qui, en réalité, s'appelait : le *Vengeur du peuple*, comme on peut s'en assurer aux archives de la marine), se composait de 725 hommes.

Le récit de ces événements mémorables est une des pages les plus glorieuses de l'histoire de la Révolution française. Voici comment il nous ont été racontés tout récemment par le *Voltaire* à l'occasion du voyage de M. le président Grévy, acclamé avec enthousiasme par les marins français, dans le port de Cherbourg :

« La flotte républicaine sortit de Brest le 8 prairial. Le lendemain elle rencontra le gros de la flotte Anglaise, et la journée se passa en évolutions. Sur l'ordre de Jean-Bon Saint-André, l'escadre française attaqua le 10. Le combat dura neuf heures et montra dans toute sa splendeur le courage de nos marins. Nos équipages se composaient en majeure partie de volontaires, de paysans arrachés aux travaux agricoles, ou de jeunes enfants de Paris qui voyaient la haute mer pour la première fois !

Ce début de la bataille navale fut tout à notre avantage.

Vers le soir, un brouillard épais s'étendit sur l'Océan et ne se dissipa que le 13. Ce jour-là, dès les premières heures, la bataille recommença. Après une longue canonnade et plusieurs tentatives d'abordage, l'amiral Villaret-Joyeuse s'aperçut que sa ligne était menacée sur trois points. Bientôt, en effet, la ligne française fut coupée, grâce à une manœuvre oblique, alors toute nouvelle et qui devait, quelques années après, nous être fatale une fois de plus, dans les eaux de Trafalgar.

La frégate la *Montagne* fut rapidement enveloppée par six vaisseaux anglais auxquels elle tint tête pendant plus d'une heure :

« Elle soutint son nom, a dit dans son rapport l'amiral Villaret-Joyeuse ; jamais volcan n'avait vomi un torrent de feu comme ce vaisseau. »

Notre ligne rompue ne put se reformer et la bataille se changea en une série de combats où les vaisseaux se canonnaient par groupes, et presque bord à bord. L'*Achille*, commandé par le capitaine Villegris, était aux prises, avec quatre vaisseaux anglais. Le *Sans-Pareil*, commandé par Courand, combattit un moment contre sept !

L'*Impétueux*, que commandait Douville, avait tous ses mâts fauchés par les boulets ; et son capitaine, criblé de blessures et râlant sur le pont, exhortait encore, du geste, ses marins à aborder l'ennemi.

Mais, parmi tous ces héroïques équipages, celui du *Vengeur* allait montrer mieux encore ce que peut inspirer d'abnégation grandiose, l'amour profond de la patrie.

Au début de l'action, le *Vengeur*, déjà fort éprouvé dans la bataille du 10, avait combattu contre le *Brunswick*, vaisseau de haut bord, portant 120 canons, et contre le *Ramillies*, de 80 canons. En moins de deux heures, le *Brunswick*, malgré la supériorité de ses forces, avait été désemparé ; il avait perdu plus de la moitié de son équipage et un double incendie s'était déclaré dans ses batteries basses.

Quant au *Vengeur*, dont l'équipage considérait déjà le *Brunswick* comme sa proie, il était lui-même dévasté et faisait eau de toutes parts.

Un témoin peu suspect, le contre-amiral Griffith, qui assistait à cette bataille en qualité de lieutenant à bord du *Cullo-den*, écrivait le 17 septembre 1838 : « Il n'y avait pas un seul

point de la quille du *Vengeur* où l'on put placer une règle de deux pieds de long sans toucher deux trous de boulet. »

Malgré ce péril extrême, nos marins s'élançant sur le pont du *Brunswick*, dont une partie est en flammes et ils se mettent aux pompes pour sauver leur conquête ; mais deux vaisseaux anglais viennent renforcer le *Ramillies*, et voici le *Vengeur* entouré, pressé et comme écrasé par l'ennemi.

C'en est fait ; sa perte est certaine ; mais il faut qu'elle soit un exemple !

Le capitaine Renaudin, couvert de sang, les habits déchirés, terrible encore sur son banc, fait redoubler le feu de ses batteries. Les Anglais, frappés d'admiration, lui crient de se rendre :

— Feu ! et *Vive la République !* répond-il avec un geste de suprême défi.

A travers les mâts brisés et pendants, au milieu des voiles déchirées, la mort passe en hurlant, avec le feu, le plomb et le fer. Un tiers de l'équipage est mort ou blessé. Le vaisseau s'enfonce à vue d'œil. Renaudin fait recharger ses canons et tire une dernière bordée.

C'est la fin ! Le *Vengeur* va sombrer ; les canons sont à fleur d'eau ; les matelots clouent leur pavillon sur le vaisseau de peur qu'il ne tombe à l'eau et ne devienne la proie des ennemis. Une dernière fois ils déchargent leurs armes, puis se précipitent à l'avant du vaisseau qui surnage encore :

— *Vive la Nation ! Vive la République !*

C'est l'adieu suprême à la patrie. Ceux qui vont mourir la saluent !

Peu d'instants après, le *Vengeur* disparaissait dans les flots avec deux cent-six matelots, et les Anglais recueillaient dans leurs canots quelques-uns de ses défenseurs héroïques, notamment le brave Renaudin et son fils.

Le sang des héros avait rougi la mer ; la bataille était perdue, mais le convoi chargé de subsistances et qui ne comptait pas moins de cent seize navires, avait pu passer librement et jeter l'ancre au port de Brest !

« Nous nous sommes battus pour sauver le convoi et nous l'avons sauvé, écrivait le lendemain Jean-Bon Saint-André à sa femme. Notre combat est donc la victoire la plus belle que nous puissions remporter, puisqu'elle assure la subsistance du peuple. »

Sur la proposition de Barrère, la Convention décréta que des secours seraient donnés aux veuves des marins du *Vengeur* et que la nation adopterait leurs enfants.

En 1850, on apprit que sept marins du *Vengeur* vivaient encore en Bretagne et en Saintonge et le président de la République leur accorda la croix de la légion d'honneur le 9 février de la même année.

A la fin du règne de Louis-Philippe, un chansonnier populaire, Charles Gilles, composa sur ce drame maritime la chanson dont nous avons parlé au début de cet article, et qui eut un succès vraiment populaire. »

Onna vesita tsi lo cousin.

Dein lo veladzo on ne fâ diéro dè vesitès, po cein qu'on sè vâi trào soveint et qu'on n'a pas lezi d'allâ batolli per tsi lè dzeins. Et pi d'allieu, lè z'homme n'ont-te pas la fordze, la fretéri et lo coumon, iò l'ont bin l'occajon dè sè devesâ ; et la demeindze la véprào vont-te pas prào djuî ai gueliès ! Po lè fennès lâi a lo for et surtot lo borné, iò on ein vâi jamé iena bin grand teimps soletta. Lè djeinès dzeins, valets et felhiès, sè vont promenâ ti dè beinda la demeindze, po couilli dâi friès, dâi z'alongnès et dâi mâorons, et quant fâ poue, sè vont reduirè dein 'na grandze, iò djuont à « pigeon vôle, » âo bin à « catse bin que te l'as, que te ne l'as pas. » Et dinsè qu'est-te qu'on a onco fauta dè sè fèrè dâi vesitès ? N'ia què lè fennès qu'ein fariont

bin onco tot lo dzo, se lè z'hommo lào desont pas : harte-là !

Quand l'est qu'on a on bio-fràrè ào bin on cousin dein lo défrou, c'est differeint ; on lài va à l'abàyi quand s'èin fà iena, sein quiet on preind onna balla demeindze. On preparè dza lo petit tsai lo deçando né ; on eingraissè lè solà, et lo leindéman dè bon matin, on appliè ; on fourrè on chatset d'aveina dein lo tièçon po bailli à letsì ein route, on met lo coussin su lo banc, on s'agueliè ti su lo tsai, qu'on met onco on lan derrài lo banc, et route ! et quand lè dzeins ouïont lè grelots, chàotont frou ein pantet po allà vâirè derrài la fenétra, quoui passè.

Quand l'est qu'on arrevè tsi lo cousin, tot lo mondo attein. Sont dza ti revou et tandi que lè z'einfants guegnont que dévant s'on ne vint pas, lo cousin va traîrè on part dè botolliès et la fenna est gaillà accouaitià pè l'hotò po attusi lo fû et po rafonça lo bouli, kâ cé dzo quie faut on fin dinà ; on sai la soupa dein la granta terrine, on met lè ballès z'assiètès, et on soo ðào gardaroba lè forstetès, lè couilli et lè coutès nâovo, que cein reluit coumeint dè l'ardzeint,...

Quand on sè de : atsivo ! et qu'on a dinà, on va fère on tor pè l'étrablio po admira lè vatsès et lè modzons, et pi faut allà bâirè quartet ào cabaret, que lo cousin sè redressè d'avài on étrandzi dào défrou avoué li, et cliào que cognassont lo cousin ào cousin sont tot fiai dè lài veni totsi la man. Tandì cé teimps, lè fennès sè vont promenâ pè lo courti po vâirè lo tserfouillet et autro jerdinadzo, et se le travaissont lo veladzo po allà trovâ onna cognesance, totès lè z'autrès fennès sont su lào porta po lè vâirè passâ, et po vâirè coumeint le sont vetiès, po poài ein devezâ lo resto dào dzo ; après quiet, on sè retrâove po bâirè lo café, iò on fà on vretablio tirebas, on rapplyè, on sè dit : à la revoyance, et on s'èin retournè tot conteint contrè l'hotò.

Les membres de l'ambassade siamoise qui étaient dernièrement en passage à Paris, portent tous les noms les plus étranges. Nous en recommandons la prononciation aux bègues, comme un exercice fort salutaire :

Chow-Phra-Bhanu-Wougse-Maha-Kosa-Thibodi, *ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*

Phra-Ratu-Kosa, *premier secrétaire ;*

Poinc-Pusdong-Choomsa (prière de ne pas lire : « Point ne pousse donc comme ça ! » *deuxième secrétaire ;*

Phra-See-Dhamasasan ; Phra-Sootain-Moutwi ; Luang-Kausa-Nukau et Nai-Sautavichai (ne pas prononcer Saute-à-Vichy, ce qui serait irrespectueux), *attachés ;*

Chaellown-Wichit, *aide de camp, attaché militaire ;*

Hdesa (prononcez donc celui-là !) et Windsor, *interprètes.*

Un de nos voisins regardait l'autre soir sa montre avec anxiété :

— Je ne puis comprendre, disait-il à sa femme, ce qui est arrivé à ma montre ; je crois qu'elle a besoin d'être nettoyée.

— Non, papa, répond sa petite fille, je suis sûre qu'elle est propre, parce que moi et Félix nous l'avons lavée dans le bassin toute la matinée.

— Voyons, sais-tu ta leçon, disait l'autre jour un père de famille à l'un de ses enfants.

— Oui, papa.

— Eh bien ! récite-la moi.

Le petit garçon donne alors sa grammaire de Larousse à son papa, joint les mains et part :

U est long dans flûte et bref dans culbute.

A est long dans pâte et bref dans trompette.

— Tais-toi ! tu n'es qu'un âne.

X..., qui tient essentiellement à sa peau, fut provoqué en duel, l'autre jour.

Il accepta ; mais, lorsqu'il fut sur le terrain, il dit en tremblant à son adversaire :

— Je te conseil de te rendre.

— Non, lui dit celui-ci, je ne me rendrai pas.

— Eh bien, je suis plus généreux que toi, je me rends, moi !

Le mot de la charade du précédent numéro est : *Démon*. Cette solution nous est donnée comme suit par un de nos abonnés qui nous fait remarquer d'une façon fort spirituelle que nous avons été victime d'une absence de mémoire, car cette charade a déjà été donnée dans le *Conteur* du 20 mars.

Un journaliste fort malin
Fut un de ces jours la victime
D'un *démon* qui fut assez fin
Pour lui faire commettre un crime.
Depuis cinq mois nous connaissons
La solution de son problème ;
C'est la faute de son démon,
Car il nous la donna lui-même.

Logogriphe.

Avec six pieds, je suis un mets fort restaurant ;
Avec cinq, des traités je deviens le garant ;
Avec quatre, mes flots roulent avec vitesse,
Avec trois, en fuyant, j'emporte la Jeunesse.

Prime : 2^{me} série des *Causeries*.

L. MONNET.

PAPETERIE MONNET

3, rue Pépinet, 3, à Lausanne.

Grand choix de papiers à lettres pour bureaux ; — papeterie fine. — Impression d'en-têtes de lettres, de factures, de *cartes de visites*. — Pres- ses à copier et copies de lettres à prix très avantageux. — *Papiers à dessin* blancs et teints, en rouleaux et en feuilles.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD ET F. REGAMEY.